

Journées régionales des 11 et 12 mai 2015 à Montpellier
Organisées par le
Conseil Régional Languedoc-Roussillon



10 ans du programme de santé des jeunes de 15 à 25 ans :
« Comment ré-enchanter l'éducation ? »

Table ronde : « La parole au diapason de la relation »



Intervention de Marc LERAY, Président de l'ANPAEJ
Association Nationale des Points Accueil-EcouteJeunes

J'ai l'honneur de présider l'ANPAEJ qui fédère le réseau des PAEJ qui maillent assez finement le territoire national au travers de ses 250 structures, qui déploient chacune, une moyenne de 2/3 antennes.

Ce qui fait de ces dispositifs un véritable **outil de proximité** :

- Qui donne aux jeunes et familles un **accès facilité** à des « interlocuteurs » ;
- Qui donne aux politiques publiques un **levier concret** pour réduire les inégalités sociales de santé sur une bonne partie du territoire.

Je remercie le Conseil Régional de Languedoc-Roussillon et tout particulièrement Madame ROUGY pour m'avoir invité à partager ce bilan très qualitatif de 10 ans du programme régional, de santé des jeunes de 15 à 25 ans, et ainsi me **donner** l'occasion de dire 2 choses :

Premièrement, en quoi, **parmi les autres acteurs**, un PAEJ est un dispositif pertinent pour la mise en œuvre de ce programme ;

Et deuxièmement, en quoi, je trouve formidable et crucial le titre de ces journées « Comment ré-enchanter l'éducation ».

▪ **Sur le 1^{er} point : La pertinence du PAEJ**

Cette pertinence tient au fait qu'un PAEJ est centré sur **l'accès au public**, et sur **l'appropriation** par le public de ce qui lui vient d'un autre « crédible ».

C'est la base de la relation éducative : **un lien** à un autre, **dans un cadre** de référence qui permet qu'un sens finisse par se partager, qu'un choix s'opère, qu'une liberté de choix différent s'exprime pour l'un comme pour l'autre.

La pratique des PAEJ opère à ce point vif, c'est ce que je vais essayer de vous présenter.

ANPAEJ

Siège Social : Point Ecoute Prévention ARPAD - 39 Bis Route de Cugnaux - 31300 Toulouse

1/4

☎ : 05.61.42.91.91 – Fax : 05.61.42.84.04

Courriel : anpaej-association@orange.fr – Site web : <http://anpaej.fr>

▪ Sur le 2^{ème} point : Le crucial du titre

Je souhaite faire résonner le titre des journées « Comment ré-enchanter l'éducation » avec le titre de la table ronde « La parole au diapason de la relation ».

La parole et la relation constituent le présupposé de l'éducation.

Dans quels états sont les relations et quelle valeur à la parole ?

Chacun en a l'expérience, ce n'est pas « folichon », pour ne pas dire préoccupant, pas seulement envers les jeunes, mais aussi entre adultes, sans parler des institutions entre elles.

Ça fait pas mal d'années qu'on dit que le lien social se détériore. On peut le constater quotidiennement : il est détérioré et parfois rompu. Ce sont tous les phénomènes qui vont **du « décrochage » à l'exclusion.**

La détérioration prend des proportions inquiétantes qui menace la société toute entière : violence des actes auto ou hétéro agressif, soudaineté « apparente » des basculements dans l'extrême, incompréhensibles par l'entourage proche, et dans une certaine mesure probablement pour le jeune lui-même.

Voilà pourquoi je trouve que le titre pose une question cruciale.

« Ré-enchanter l'éducation ? » Est une question d'une brûlante actualité, tant les éducateurs (qu'ils soient parents ou professionnels) sont **plus en proie** au désenchantement et aux doutes **qu'à l'exercice** laborieux de la mise en œuvre d'une **fonction** nécessaire à la construction de chacun « éducateur autant qu'éduqué ».

Sans être « béat » ou « idéaliste », le ré-enchantement est crucial pour le quotidien, et l'avenir de notre vie en société. La qualité du « vivre ensemble » en dépend.

Que dire **et** que faire pour que l'acte reste articulé à la parole. C'est donc de pratique dont je vais vous témoigner.

L'excellent titre « La parole au diapason de la relation » **associe** trois termes : parole, diapason, relation, qui, dans la pratique quotidienne, ne **s'articulent** pas aussi facilement, voire pas du tout.

La parole : quelle valeur pour soi, pour l'autre ?

- La parole, comme moyen de se représenter, se situer, s'orienter, choisir ;
- La parole comme support de la **relation** : avec qui, pourquoi, dans quels buts ?

Comment l'étendue des variations de ce qui se dit de l'un à l'autre doit d'abord **entrer en résonance** pour pouvoir ensuite se **mettre au diapason** ?

Comment la pratique des PAEJ répond à ces questions ?

Les Points Accueil-Ecoute Jeunes Parents :

Les 1ères initiatives datent de plus de 20 ans quand des professionnels de l'éducation se préoccupent des phénomènes de marginalisation, d'exclusion (incasables, errances) qui s'élargissent aujourd'hui aux « décrochages » massifiés, plus précoces provoquant la rupture avec les institutions spécialisées ou généralistes : l'école et la famille dans la majorité des cas. Ce qui est touché, c'est le « lien social », le lien à l'autre, le lien aux autres.

Le PAEJ est un dispositif **d'intervention sur le lien social** au point où il menace de se rompre :

- Il doit **renouer** le lien avec les jeunes, pour trouver un **dénouement** à l'exclusion qui pèse sur certains ;
- Il soutient l'inscription de **l'individuel** dans le **collectif** à partir du nouage par **4 termes** : professionnel, jeune, lien, autres ; de **4 fonctions** : accueil, écoute, tiers, réseaux.

Particularités qui caractérisent les missions du PAEJ :

- C'est un **dispositif**, pas une institution ;
- Il intervient dans les **interstices** au point de rupture pour **remédier** l'accès aux services, aux relations sociales.

En ce sens, son action s'inscrit dans un cadre **désinstitutionnalisé** et sa pratique se **désécialise** pour desserrer les effets de **stigmatisation** (jugement social) et **d'interprétation** (liée à l'hyperspécialisation professionnelle et institutionnelle).

Particularité de la pratique PAEJ (ce n'est pas une exclusivité)

Un Point = un lieu où rendre possible une **rencontre** ; ce qui est assez en phase avec ré-enchanter l'éducation.

Le nouage de 4 fonctions par 4 termes :

▪ **Professionnels :**

1^{ère} fonction : Accueil : Intérieur/Extérieur :

Adaptation d'un accueil pour **viser le contact, permettre l'accès** dans les 2 sens : du professionnel au public autant que du public au professionnel.

Autant recevoir le jeune, que prendre l'initiative d'aller à sa rencontre : mobilité, adaptation du cadre d'intervention à la situation individuelle dans le contexte dans lequel elle se trouve.

=> Accueil inconditionnel, mais pas sans limite.

▪ **Jeunes : Expression/Variation**

2^{ème} fonction : Ecoute : créer un **espace vide** pour faire **la place à l'expression** du jeune - quelle que soit la forme de la médiation qui la supporte – comme autant de variations qu'emprunte la parole – bien avant que le jeune puisse l'interpréter lui-même.
=> Expression à soutenir, pas à interpréter.

▪ **Lien : Individuel/Collectif**

3^{ème} fonction : Tiers : de l'expression à la parole, en tant que tentative de se situer **par rapport et parmi** les autres. Remobilisation du lien social qui articule l'individuel et le collectif.

=> L'expression vise les autres, même si pour un temps elle passe par nous.

▪ **Autres : Inscription**

4^{ème} fonction : Réseau, qui supporte, permet l'inscription d'une place plus choisie que subie.

=> Il sert d'appui à la démarche du jeune qui choisit sa perspective.

ANPAEJ

Siège Social : Point Ecoute Prévention ARPADÉ - 39 Bis Route de Cugnaux - 31300 Toulouse

3/4

☎ : 05.61.42.91.91 – Fax : 05.61.42.84.04

Courriel : anpaej-association@orange.fr – Site web : <http://anpaej.fr>

La parole au diapason de la relation

Il faut bien que quelque chose entre en résonance pour que l'un et l'autre (de la relation) soient sensibles à la vibration du diapason.

Cette **sensibilité** pour dire que la parole n'est pas d'emblée mise en forme.

Cette sensibilité est le signe :

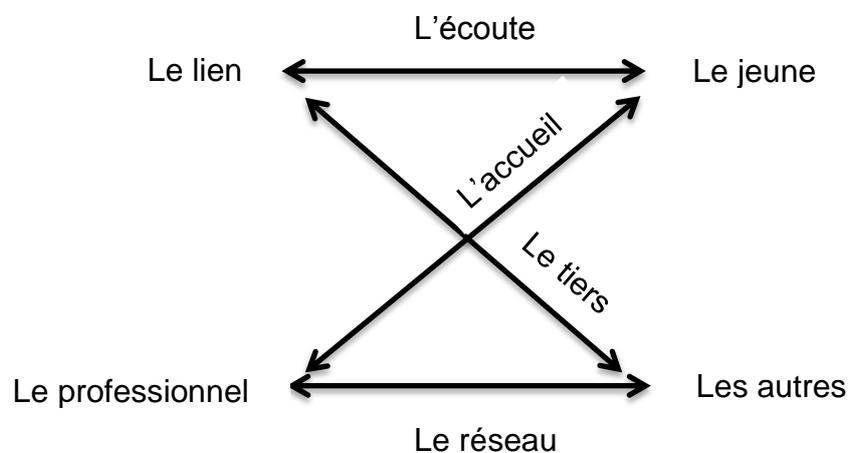
- Pour le jeune, de la tentative de mise en forme de son expression, mais dans la mesure où d'abord,
- Le professionnel, aura accepté de déformer la forme avec laquelle il s'apprêtait à le recevoir.

C'est pourquoi l'**initiative** du professionnel est toujours première :

1. en adaptant son cadre d'intervention ;
2. pour entrer en contact ;
3. sans savoir à l'avance ce qu'il va rencontrer ni ce qu'il va pouvoir faire.

Ce qui fait pour le professionnel, un **cadre d'exercice décalé** de la seule technique de sa spécialité professionnelle.

Autrement dit, ce que le jeune doit rencontrer en premier dans un PAEJ c'est une **disposition personnelle**, du professionnel à l'accueil, avant la mise en œuvre d'une technique.



ANPAEJ

Siège Social : Point Ecoute Prévention ARPADÉ - 39 Bis Route de Cugnaux - 31300 Toulouse

4/4

☎ : 05.61.42.91.91 – Fax : 05.61.42.84.04

Courriel : anpaej-association@orange.fr – Site web : <http://anpaej.fr>